

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS
DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE**

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 2 NOVEMBRE 2023
Salle du Conseil - 1 avenue François MITTERRAND - 11 500 QUILLAN

Décision DB 2023-078

Marché de réfection généralisée avec mise au gabarit de la Route Forestière de l'OURTIZET

Date de convocation : 31/10/2023	Liste des délibérations affichées le :	
Membres en exercice : 10	Présents : 5 à l'ouverture de la séance	
Absents et dépôts de pouvoirs : 0	Autres absents : 5	Votants : 5

Présents : Francis SAVY, Elvire ANDREWS, Jacques GALY, Christian SOULA et Bernard VAQUIÉ.

Procurations : Néant

Excusés : Yves ANIORT, Anthony CHANAUD, Jacques MAMET, Alfred VISMARA et Mohamed EL HABCHI.

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Christian SOULA

Objet du marché : Marché de travaux - Réfection généralisée avec mise au gabarit de la route forestière de l'OURTIZET dite Route de FOUNT D'EN COSTE sur les territoires des communes de RODOME et de GALINAGUES (11140)

Marché public passé en procédure adaptée (art L2123-1 et s. du Code de la Commande Publique) par délégation de maîtrise d'ouvrage des communes de Rodome et de Galinagues.

La mission de maîtrise d'œuvre est assurée par l'Office National des Forêts.

Durée du marché : Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à la fin du délai de garantie de parfait achèvement du marché de travaux.

Date limite de réception des offres : 30/09/2023 à 12h

Date d'ouverture des plis : 02/10/2023 à 10h30

Nombre et liste des candidats ayant remis une offre : 3

Entreprise
CAZAL TP – 11 410 SALLES SUR L'HERS
CHAUVET – 11 300 LIMOUX
SASU PLANEL Rémy – 11 500 QUILLAN

L'ensemble des candidatures et dossiers sont admis à l'analyse.

Jugement des offres

Les critères annoncés dans le règlement de consultation pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

- Prix des prestations au vu du Détail Estimatif (D.E.) valant Décomposition quantitative estimative (DQE) et Bordereau des prix unitaires (BPU): 40%

Selon la formule suivante : devis le plus bas / prix de l'offre x 40 = note de l'offre/40

- Valeur technique au regard des éléments présentés : 60%

Dont moyens techniques mis en œuvre, moyens humains et engins sur chantiers (40), matériaux mis en œuvre (fiches techniques) et méthodologie (40), et délai d'exécution (20).

L'analyse des offres, dont le rapport est présenté au Bureau, a permis d'en établir comme suit :

Candidats	Note prix /40	Note qualité technique /60	Note globale	Classement
CAZAL TP	38,92	60,00	98,92	1
CHAUVET – Offre de base	21,88	58,29	80,17	3
CHAUVET - Variante	26,32	58,29	84,65	2
SASU PLANEL	40,00	33,86	73,86	4

Le Bureau,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment l'article L2123-1,

Vu la délibération DC 2020-047 du Conseil portant délégation de pouvoir au Bureau,

Vu l'analyse des offres présentée au rapport,

Après en avoir délibéré,

Membres présents	5	Suffrages exprimés	5
Retraits avant vote	0	Pour	5
Abstentions	0	Contre	0

DECIDE :

- **Article 1 :** Le marché de travaux relatif à la réfection généralisée avec mise au gabarit de la Route Forestière de l'OURTIZET dite Route de FOUNT D'EN COSTE sur les territoires des communes de RODOME et de GALINAGUES (11 140) est attribué à la SAS CAZAL pour un montant de 89 258,20 € HT.
- **Article 2 :** Le Président est autorisé à signer les actes nécessaires à l'exécution du marché en qualité de maître d'ouvrage délégué.

Pour extrait conforme
Francis SAVY, Président de la CCPA



Acte certifié exécutoire compte tenu

- ❖ de sa transmission en sous-préfecture le 16.11.2023
- ❖ et de sa publication le 16.11.2023